LE BULLETIN MUNICIPAL DE

Saint-Joseph-du-Lac

sjdl.qc.ca

Hiver 2027



50 ans d'histoire pour notre Service incendie

→ PAGE 6

Rappel concernant les collectes

→ PAGE 12

Programmation des loisirs

→ PAGE 17

Saint-Joseph-du-Lac

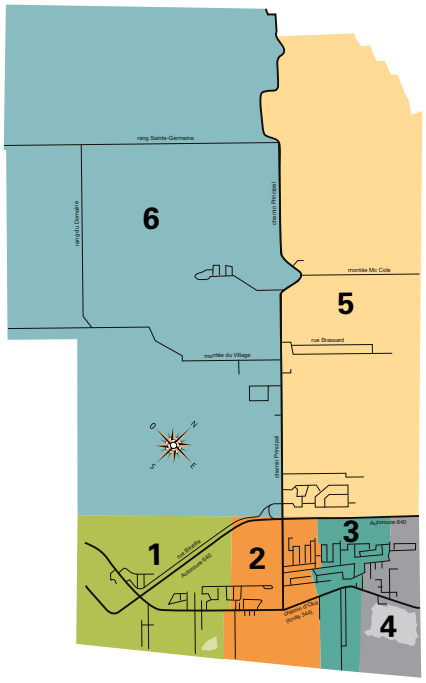
Conseil municipal

Sommaire

Événements municipaux 4
Actualités municipales 6
Urbanisme 8
Sécurité civile 11
Environnement 12
Communautaires 14
Loisirs 17
Entente intermunicipale..... 21
Événements municipaux 23
Ateliers ponctuels..... 25
Bibliothèque..... 27

Les séances du conseil municipal se déroulent chaque premier mardi du mois, à 20 h, à la salle du conseil située au 1110, chemin Principal (sauf exceptions).

SUIVEZ-NOUS SUR facebook





Régent Aubertin | DISTRICT 1, DE LA BAIE

raubertin@sjdl.qc.ca

Président :
- Comité consultatif en environnement (CCE)
- Comité municipalité nourricière

Délégué au C.A. :
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes (délégué substitut)

Vice-président :
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition



Karl Trudel | DISTRICT 3, DES COTEAUX

ktrudel@sjdl.qc.ca

Président :
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité local du patrimoine (CLP)
- Comité de démolition

Délégué au C.A. :
- Comité consultatif agricole (CCA) et Comité du Plan du Développement de la Zone Agricole (PDZA)

Vice-président :
- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications



Véronique Bertrand | DISTRICT 4, DE LA VALLÉE

vbertrand@sjdl.qc.ca

Présidente :
- Comité cuisine collective

Vice-président :
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Délégué au C.É. :
- Relation scolaire et conseil d'établissement Grand-Pommier



Michel Thorn | DISTRCT 5, DU BERCEAU

mthorn@sjdl.qc.ca

Président :
- Comité en sécurité publique et mesures d'urgence
- Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
- Comité sur l'eau Saint-Joseph avec Pointe-Calumet
- Comité horticole

Vice-président :
- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications

Délégué au C.A. :
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM)



Alexandre McCabe | DISTRICT 6, DU DOMAINE

amccabe@sjdl.qc.ca

Vice-président :
- Comité consultatif en environnement (CCE)
- Comité municipalité nourricière

Délégué au C.A. :
- Tricentris
- Relation scolaire et conseil d'établissement Rose-des-Vents



Benoit Proulx | MAIRE
bproulx@sjdl.qc.ca

Délégué au C.A. :
- Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées (RTDM) (délégué substitut)

Mot du maire Benoit Proulx

Chères citoyennes, chers citoyens,

Alors que nous nous préparons à accueillir l'hiver, je tiens à prendre un moment pour vous adresser mes meilleurs vœux pour cette saison. L'hiver est un moment privilégié pour se rassembler, profiter des beautés de la nature et célébrer notre communauté.

50 ans au service de notre communauté

Cette année marque également une étape importante dans l'histoire de Saint-Joseph-du-Lac, alors que notre Service de sécurité incendie célèbre son 50e anniversaire. Depuis 1976, plusieurs générations de pompiers se sont succédé avec le même engagement : veiller sur notre population et répondre présents lorsque nous avons besoin d'eux.

Au cours de mes 25 années en politique municipale, j'ai eu le privilège de côtoyer plusieurs de ces générations et de voir notre Service grandir, évoluer et se moderniser. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux qui ont porté l'uniforme au fil des années, ceux qui le portent aujourd'hui, ainsi que leurs familles pour leur précieux soutien.

Enfin, pour vous réchauffer le cœur en cette saison froide, je vous invite à participer aux activités que nous avons planifiées tout au long de la saison. Ces événements sont l'occasion idéale de se retrouver, de partager des moments de joie et de créer des souvenirs inoubliables.

N'oublions pas que l'esprit communautaire est notre plus grande force. Ensemble, nous continuerons à relever les défis et à bâtir une municipalité où il fait bon vivre, même durant les mois les plus froids.

Je vous souhaite à toutes et à tous un hiver rempli de bonheur et de sérénité, ainsi qu'un joyeux temps des Fêtes.

Bien cordialement,

Benoit Proulx
Maire

Mot de la conseillère Marie-Josée Archetto

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis heureuse de m'adresser à vous par le biais de ce bulletin municipal hivernal. L'hiver s'installe doucement sur notre belle municipalité, et c'est l'occasion pour nous de faire un retour sur les événements qui rythment la vie de notre communauté.

Retour du défilé de Noël

Nous avons la joie d'organiser, comme chaque année, notre défilé de Noël, un événement magique qui illuminera les rues de notre municipalité et mettra des étoiles dans les yeux des petits comme des grands. C'est un moment de fête et de rassemblement qui nous permet de célébrer ensemble la magie du temps des Fêtes.

Des activités pour toute la famille

Cet hiver, plusieurs occasions de bouger et de profiter pleinement de la saison vous attendent! Notre patinage musical sera notamment de retour tous les vendredis des mois de janvier et février. Chaque semaine, une thématique différente viendra ajouter une touche festive à vos soirées sur la glace. Musique, plaisir et ambiance seront au rendez-vous pour petits et grands!

Nous aurons également notre journée chocolat chaud annuelle, une initiative chaleureuse qui rassemble chaque année de nombreux citoyens autour d'un bon chocolat chaud. Un événement tout simple, mais qui représente parfaitement l'esprit de proximité et de convivialité qui anime notre communauté.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement et votre participation à ces moments de vie municipale. Ensemble, continuons à faire de Saint-Joseph-du-Lac un endroit où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Je vous souhaite un hiver agréable, chaleureux et festif!

Cordialement,

Marie-Josée Archetto

Marie-Josée Archetto
Conseillère municipal



Marie-Josée Archetto
DISTRICT 2, DES SABLES
mjarchetto@sjdl.qc.ca

Présidente :
- Comité d'administration, des ressources humaines, des relations de travail et des communications
- Comité des loisirs, de la culture et du tourisme

Déléguée au C.A. :
- Office régional d'habitation (ORH)

Événements et messages municipaux

Décembre

- **1** — Séance du conseil (20 h)
- **4** — Collecte de textile et plastique (matières enfouies)
- **5** — Guignolée du Comité d'Action Sociale
- **7 au 11** — Inscriptions aux activités de loisirs (Hiver 2027)
- **8** — Séance du conseil extraordinaire pour l'adoption du budget et du PTI 2027-2029 (20h)
- **12** — Défilé de Noël (10 h)
- **21 au 31** — Bureaux municipaux FERMÉS
- **25** — Joyeux Noël!

Janvier

- **1** — Bonne année!
- **1 au 3** — Bureaux municipaux FERMÉS (Temps des fêtes)
- **4** — Bureaux municipaux OUVERTS
- **8** — Patinage musical — Fièvre du disco
- **11** — Collecte de sapins de Noël
- **11** — Début de la session — Hiver 2027
- **12** — Séance du conseil (20 h)
- **15** — Patinage musical — Années 80
- **22** — Patinage musical — Rock
- **29** — Patinage musical — 100% Québécois
- **30** — Journée chocolat chaud au parc Paul-Yvon Lauzon, de 13 h à 16 h

Février

- **2** — Séance du conseil (20 h)
- **5** — Patinage musical — Latine
- **12** — Patinage musical — Les plus belles chansons d'amour
- **13** — Classique hivernale Desjardins au parc Jacques-Paquin, 13 h à 15 h
- **14** — Ouverture des postes d'animateurs pour le camp de jour
- **14** — Joyeuse Saint-Valentin!
- **15 au 19** — Semaine de la persévérance scolaire
- **19** — Patinage musical — Pop de l'heure
- **26** — Patinage musical — Country

Mars

1 au 5	Semaine de relâche CSSMI
2	Séance du conseil municipal (20 h)
5	Collecte de textile et de plastique (matières enfouies)
8	Journée internationale des droits des femmes
13	Passage à l'heure avancée dans la nuit du 13 mars au 14 mars
13	Date d'échéance pour acquitter le 1er versement des taxes municipales
17	Saint-Patrick
28	Joyeuse Pâques!
26	Vendredi Saint Bureaux municipaux FERMÉS
29	Lundi de Pâques Bureaux municipaux FERMÉS

Des bornes-fontaines accessibles, svp!

La Municipalité demande à ses citoyens d'éviter de déposer la neige sur les bornes-fontaines suivant une bordée. En effet, bien que celles-ci soient déneigées de façon systématique, la collaboration des citoyens accélère le processus et facilite l'accès aux bornes-fontaines pour les services d'urgence.

Incidents lors du déneigement

Il est possible que les camions de déneigement abîment ou endommagent certains terrains lors des opérations, malgré la vigilance des opérateurs. Si un tel incident survient à votre résidence, communiquez le plus rapidement possible avec la Municipalité au 450 623-1072, poste 222. Le Service des travaux publics analysera la situation dans les meilleurs délais et organisera, le cas échéant, la réparation nécessaire au printemps prochain.

Piquets

Pour éviter de nuire aux travaux de déneigement, il est autorisé d'installer un piquet de bois de 25 mm par 50 mm. Ce piquet peint de couleur vive ne peut excéder 1,2 m de hauteur par rapport au sol existant et doit être implanté à 1,2 m de la limite entre la voie de circulation et la partie gazonnée et/ou aménagée, afin de libérer l'accotement et laisser suffisamment d'espace pour les déneigeuses qui circulent.

Véhicules Igloo

Le retour de la saison hivernale rime avec la construction de bonhommes de neige et d'igloos. Il est toutefois primordial que les igloos demeurent sur les terrains privés et non sur les routes. La visibilité étant souvent mauvaise en hiver, nous désirons vous rappeler l'importance de déneiger complètement votre véhicule afin d'éviter de vous déplacer en « igloo mobile ». Le Code de Sécurité routière prévoit que : « Le pare-brise et les vitres du véhicule doivent être libres de matières pouvant nuire à la visibilité du conducteur. Un agent de la paix peut remettre au conducteur une amende de 100 $ à 200 $ plus les frais.

Stationnement de nuit

Afin de favoriser le déneigement des voies publiques, le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville entre le 15 novembre et le 1er avril de 00 h 00 à 7 h 00 du matin. Sachez qu'il est toutefois possible, par exemple dans la période des fêtes, s'il n'y a pas d'opération de déneigement de prévue, d'obtenir une dérogation pour une soirée si vous recevez de la visite. Vous devez communiquer avec la centrale au 450 974-5300 option 1 et demander l'autorisation à l'officier en devoir qui pourra l'accorder après avoir évaluer la situation.

ÉCOCENTRE
4085, chemin d'Oka

MERCREDI : 14 h à 18 h
SAMEDI : 9 h à 16 h

Fermé du 20 décembre au 5 janvier inclusivement. Ouverture le 6 janvier à 14 h.

Actualités municipales



50 ans d'histoire et de dévouement pour notre Service incendie

Le 8 octobre dernier, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a tenu une soirée de reconnaissance afin de souligner le 50e anniversaire de son Service de sécurité incendie

Pour l'occasion, pompiers actuels et anciens pompiers ayant fait partie du Service depuis sa création en 1976 étaient réunis pour célébrer cinq décennies d'histoire, d'engagement et de dévouement envers la communauté josephoise.

Cette soirée a permis de se remémorer le chemin parcouru et, surtout, de reconnaître tous ceux qui, au fil des années, ont revêtu l'uniforme et répondu présents lorsque la population avait besoin d'eux. Malgré l'évolution du Service, le même esprit de solidarité et d'entraide continue d'unir les différentes générations de pompiers.

La Municipalité tient également à souligner l'apport précieux des familles qui les accompagnent et les soutiennent dans leur engagement.

À tous ceux qui ont servi, à ceux qui servent aujourd'hui et à leurs familles : merci!

Joyeux 50e anniversaire à notre Service de sécurité incendie!



Une Halloween plus grande que nature!

Le samedi 24 octobre dernier, le parc Paul-Yvon-Lauzon s'est transformé en pays des géants à l'occasion de notre traditionnelle fête de l'Halloween!

Merci à toutes les familles qui ont pris part à cette journée ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à rendre l'événement aussi magique que mémorable.

La Municipalité remercie également IGA Les Marchés Lamoureux, le Service incendie de Saint-Joseph-du-Lac et la Régie de Police du Lac des Deux-Montagnes pour leur précieuse collaboration qui, année après année, contribue au succès de cet événement!

Retour sur le Brunch des Aînés



Le vendredi 2 octobre dernier, notre municipalité a eu le plaisir d'organiser la cinquième édition du Brunch des Aînés, un événement convivial et enrichissant destiné à nos aînés.

Dès 8 h 45, les participants ont été accueillis à la salle municipale pour une matinée pleine de découvertes et de partage.

Cet événement fut une belle occasion de tisser des liens et de favoriser l'échange au sein de notre communauté. Merci à tous ceux qui ont participé et à nos précieux partenaires pour leur engagement.

Grâce à vous, cette matinée restera longtemps gravée dans nos mémoires!





Une belle journée de pickleball!

Le beau temps et les Joséphoises et Joséphois étaient au rendez-vous lors de notre toute première édition du Tournoi de pickleball Desjardins!

Entre matchs, plaisir et esprit sportif, l'ambiance était au rendez-vous sur les terrains.

Merci à tous les participants ainsi qu'à IGA Les Marchés Lamoureux et à Desjardins – Caisse du Lac des Deux-Montagnes pour leur précieuse collaboration au succès de cette belle journée sportive.

On se donne rendez-vous l'an prochain pour une prochaine édition!

Urbanisme



Le PIIA : un outil pour préserver l'harmonie de notre municipalité

Saviez-vous que certains projets de construction, de rénovation ou de modification extérieure doivent faire l'objet d'une approbation particulière avant l'obtention d'un permis?

Le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Est un outil réglementaire qui permet à la Municipalité d'assurer une intégration harmonieuse des projets dans leur environnement, notamment en ce qui concerne l'architecture des bâtiments, leur implantation et leur apparence extérieure.

Comment fonctionne le processus?

Lorsqu'un projet est assujetti au PIIA, il doit faire l'objet d'une évaluation selon les objectifs et critères établis par la réglementation municipale.

Le projet est d'abord analysé par le Service de l'urbanisme, puis soumis au comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui formule une recommandation au conseil municipal. Ce dernier prend ensuite la décision d'approuver ou de refuser le projet.

Cette démarche vise à favoriser des interventions qui respectent le caractère et les particularités des secteurs concernés.

Vous prévoyez des travaux?

Avant de commencer votre projet, communiquez avec le Service de l'urbanisme afin de vérifier si votre propriété est assujettie au PIIA et de connaître les documents nécessaires à votre demande.

Une bonne planification vous permettra de prévoir les délais associés au processus d'approbation!

Vous avez un projet pour le printemps 2027?

Planifiez dès maintenant!

Le printemps est une période particulièrement occupée pour les projets de construction et de rénovation. Afin de faciliter la réalisation de vos travaux, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac invite les citoyens à entreprendre leurs démarches à l'avance.

Que vous envisagiez la construction d'une résidence, un agrandissement, des rénovations, l'installation d'une piscine ou l'aménagement de votre terrain, certains travaux nécessitent l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

Pourquoi déposer votre demande à l'avance?

UNE BONNE PLANIFICATION PERMET NOTAMMENT :

- De vérifier la conformité de votre projet à la réglementation municipale;
- De préparer les plans et documents nécessaires;
- De prévoir les délais de traitement et les approbations particulières, lorsque requises;
- D'éviter les retards dans la réalisation de vos travaux.

Il est important de rappeler que les travaux nécessitant une autorisation municipale ne peuvent débuter avant sa délivrance.

Un projet bien préparé, c'est un projet qui démarre du bon pied!

Pour connaître les exigences applicables à vos travaux, consultez la section Urbanisme du site Internet de la Municipalité ou communiquez avec notre équipe au 450-623-1072 poste 225.





La vente de débarras de jouets est de retour pour une deuxième édition!

Juste à temps pour la période des Fêtes, cette activité communautaire est l'occasion idéale de donner une seconde vie aux jouets, tout en permettant aux familles de dénicher des articles à petits prix.

SUR PLACE, VOUS TROUVEREZ UNE VARIÉTÉ DE JOUETS, DE LIVRES, DE JEUX DE SOCIÉTÉ ET D'ARTICLES POUR ENFANTS.

En plus de favoriser le réemploi et la consommation responsable, cette initiative permet aux citoyens de se rassembler dans une ambiance conviviale.

- Date : 29 novembre 2026
- Lieu : Salle municipale de l'hôtel de ville
- Ouverture au public : 9 h (arrivée des vendeurs dès 8 h)
- Inscription des vendeurs : Visitez le site internet de la Municipalité

Ensemble, donnons une seconde vie aux jouets et faisons du temps des Fêtes un moment plus durable et accessible pour tous !

Urbanisme



Abris d'auto temporaires : connaissez-vous la réglementation?

Avec l'arrivée de la saison hivernale, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac souhaite rappeler aux citoyens les principales dispositions réglementaires concernant l'installation des abris d'auto temporaires.

Quelques règles à respecter :

- Période d'installation : du 15 octobre 2026 au 30 avril 2027.
- Distance de la voie publique : l'abri doit être situé à l'extérieur de l'emprise d'une voie de circulation.
- Distance des bordures : un minimum de 1,5 mètre doit être maintenu par rapport à toute bordure de béton ou au pavage d'une voie de circulation.
- Distance des limites de propriété : un minimum de 0,75 mètre doit être respecté.
- Matériaux autorisés : l'abri doit être constitué d'une structure tubulaire métallique recouverte de toile ou de plastique.
- Entretien : les constructions temporaires doivent être entretenues, maintenues en bon état et demeurer sécuritaires en tout temps.

La Municipalité remercie les citoyens de leur collaboration afin d'assurer le respect de la réglementation et de faciliter les opérations de déneigement.

Pour plus de renseignements, consultez le Règlement de zonage no 15-2024

Sécurité civile

Chauffage au bois, gare aux cendres chaudes dans votre bac de compost!

Les appareils de chauffage au bois provoquent, chaque année, de nombreux incendies.

Causés par une mauvaise installation, un entretien déficient ou une disposition inadéquate des cendres chaudes, ces feux mettent en danger des vies et entraînent des dommages.



LES BONS GESTES POUR DISPOSER DES CENDRES :

- Manipulez toujours les cendres chaudes avec une pelle en métal,
- Mettez les cendres chaudes à l'extérieur des bâtiments dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique,
- Placez le contenant sur une surface non combustible à au moins un mètre de distance des murs de votre maison, du garage et du cabanon,
- Éloignez le contenant des éléments inflammables comme les platebandes, les haies, le barbecue et les abris d'auto temporaires,
- Brassez fréquemment les cendres dans le contenant,
- Jetez les cendres chaudes, après au moins sept jours, dans votre bac de compost municipal en vous assurant avant qu'il n'y ait plus aucune fumée ou chaleur lorsque vous les brassez.

Inscription au système d'appels automatisés

- Mesures d'urgence
- Avis d'ébullition
- Rinçage du réseau d'aqueduc
- Toutes les urgences!

Vous ne recevez pas les appels automatisés lors des avis d'ébullition?
Vérifiez dans vos paramètres du Portail citoyen que l'option d'automate d'appel **est bien coché**.

Environnement



Collectes : un peu de patience, beaucoup d'efficacité!

Lors des journées de collecte des bacs (ordures, recyclage ou compost), il peut arriver que certaines rues soient desservies plus tard que d'autres ou qu'un bac soit accidentellement oublié. Pas d'inquiétude!

Avant de sortir le téléphone, sachez que les collectes s'échelonnent souvent sur toute la journée. Il est donc possible que votre bac soit vidé en après-midi ou même en fin de journée.

Collecte non effectuée :

Si votre bac n'a toujours pas été collecté une fois la tournée terminée (19 h), nous vous invitons à faire un signalement sur le Portail citoyen :

- Vous obtenez un suivi officiel dans un délai de 24 à 48 heures;
- L'information est transmise directement aux équipes responsables, ce qui accélère la correction.

Emplacement des bacs, neige et verglas :

Un petit geste de patience et un signalement au bon endroit, et vous contribuez à rendre les collectes et les services municipaux plus efficaces pour tous!

Avec l'hiver qui approche, voici un petit rappel des meilleures pratique hivernales.

- Placez vos bacs au bord de votre entrée, mais à l'intérieur de celle-ci, pour éviter qu'ils soient dans le chemin des déneigeurs : ne pas les mettre dans la rue ou sur le trottoir;
- Si votre bac est couvert de neige ou verglas, dégivrez-le pour éviter qu'il soit trop lourd et qu'il tombe dans le camion de collecte.

Pour plus de détails, visitez la section Environnement de notre site internet!

Rappel concernant les collectes

COLLECTE DU PETIT RÉNOVATEUR

Voici les objets du quotidien qui sont acceptés :

- Bois;
- Métal;
- Céramique;
- Porcelaine;
- Vitre;
- Gypse (petite quantité);
- Carton.

COLLECTE DE TEXTILE ET DE PLASTIQUE

Seuls les objets ci-dessous seront acceptés:

- Meubles rembourrés (fauteuils, sofas, chaises de cuisine, etc.) abîmés;
- Toiles (abris, piscine, etc.);
- Tapis;
- Polystyrène;
- Objets de plastique inutilisables;
- Sommiers.
- Miroir;
- Fibre de verre (vidée de son contenu et découpée si trop volumineuse.

Important :

Afin d'assurer le bon déroulement des collectes, merci de respecter les dates prévues au calendrier en vigueur et de déposer vos matières en bordure de rue après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Les sacs de plastique ne sont pas autorisés. Pour connaître toutes les consignes applicables, consultez le verso de votre calendrier des collectes magnétique.

Aide financière pour l'atténuation du radon

Saviez-vous que le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme? Ce gaz radioactif, naturellement présent dans le sol, est invisible et inodore. Il peut s'infiltrer dans les bâtiments et s'accumuler, notamment dans les sous-sols.

La seule façon de savoir si votre habitation présente une concentration élevée de radon est de la mesurer à l'aide d'un dosimètre. L'hiver est d'ailleurs une période idéale pour effectuer ce test, puisque les portes et les fenêtres demeurent généralement fermées.

Une aide financière bonifiée

En 2026, la Municipalité a doublé l'aide financière offerte pour l'installation d'un système d'atténuation du radon. Celle-ci peut maintenant atteindre jusqu'à 1 000 $.

La Municipalité travaille également à la révision de son programme afin d'évaluer la possibilité d'y inclure de nouveaux appareils de mesure du radon.

Un geste simple peut vous permettre de mieux connaître la qualité de l'air de votre maison et, au besoin, d'agir pour réduire votre exposition.

Consultez notre site Internet pour connaître tous les détails du programme et les conditions d'admissibilité.





Mise à jour de la politique et du plan d'action en environnement

Depuis 2015, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac s'appuie sur une politique environnementale visant notamment à mieux gérer les matières résiduelles, protéger la biodiversité et les ressources naturelles et lutter contre les changements climatiques.

Cette politique a mené à l'adoption d'un plan d'action 2023-2027 comprenant près d'une centaine d'actions concrètes pour améliorer nos pratiques environnementales. Plusieurs sont déjà bien présentes dans le quotidien des Joséphoises et des Joséphois : les différentes collectes et les services offerts à l'écocentre pour favoriser le tri et la valorisation des matières, les programmes de plantation d'arbres ainsi que les différentes aides financières écoresponsables.

Après plusieurs années de mise en œuvre, le moment est venu de mettre à jour notre politique environnementale et son plan d'action afin qu'ils reflètent les nouvelles réalités environnementales, les enjeux propres à notre territoire et, surtout, les préoccupations de notre communauté.

Et pour y arriver, nous voulons vous entendre!

Au cours des prochains mois, les citoyennes et citoyens seront invités à partager leurs préoccupations, leurs priorités et leurs idées, notamment par l'entremise d'un sondage en ligne qui sera diffusé sur notre site Internet et notre page Facebook.

Votre opinion contribuera à orienter les prochaines actions environnementales de la Municipalité.

Restez à l'affût pour participer à la démarche!

Communautaires



Club Joie de vivre Saint-Joseph-du-Lac

Loisirs pour les aînés de 50 ans et plus

Cette année, notre dîner de Noël aura lieu le dimanche 6 décembre à la cabane à sucre Lalande, au 862 Montée Laurin, St-Eustache.

Les activités à la salle municipale, 1110, chemin Principal reprendront jeudi le 14 janvier 2027 de 13 h à 16 h. Les aînés se rencontrent afin de socialiser, pour jouer à la pétanque sur tapis, au baseball poche, aux cartes, crible, 500, au Scrabble et autres jeux de société de façon amicale et sans confrontation.

- **Jeudi le 11 février 2027 à 11 h : Dîner de la St-Valentin à la salle municipale**
- **Jeudi le 26 mars à 11 h : Dîner des sucres au Chalet du Ruisseau, 12570 rang de la Fresnière, Mirabel**

Pour plus d'informations, communiquer avec M. Claude Laurin, président, au 514 707-8254.

Jardins collectifs

Vous avez le goût de développer vos connaissances en autonomie alimentaire?

Joignez-vous à nous pour lancer la saison 2027.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, de tous les âges qui s'amuseront à faire des semis, à s'impliquer dans l'organisation et l'entretien des jardins et de la serre.

Vous y rencontrerez des personnes joyeuses, solidaires et qui aiment partager leurs expériences.

AGA et Café partage

- **AGA, le samedi 20 février 2027, à 11 h, suivi d'un 1er café-partage de la saison.**
  Nous parlerons d'agriculture de proximité. Invitée surprise.
- **2e café-partage : samedi 27 mars à 10 h**
- **3e café-partage : samedi 24 avril à 10 h.**

Nous vous y attendons en grand nombre.

Écrivez-nous : jardinscollectifs.sjdl@outlook.com



Guignolée

Samedi 5 décembre

Des bénévoles passeront de porte-à-porte pour recueillir vos dons.

Dans un contexte économique difficile, votre soutien fait toute la différence. Les dons en argent et les denrées recueillies permettront d'offrir des paniers de Noël et de soutenir l'aide alimentaire tout au long de l'année. Grâce à la générosité de la population et de nos précieux partenaires, plus de 1 300 paniers alimentaires ont été distribués au cours de la dernière année à des familles de Saint-Joseph-du-Lac.

Surveillez la page Facebook Le Chiffonnier par le Comité d'Action Sociale pour connaître les points de chute et les façons de vous impliquer comme bénévole.

Il est aussi possible de faire un don en ligne
www.comiteactionsociale.org

Votre générosité fait toute la différence pour les familles d'ici — merci du fond du cœur!



Entente avec la SEPAQ

Les citoyens de Saint-Joseph-du-Lac bénéficient de 50 % de rabais* sur la passe annuelle du Parc national d'Oka!

Votre passe donne aussi accès à plusieurs avantages :

- 15 % de rabais en boutique
- 15 % sur la location d'équipements
- 25 % sur le stationnement de la plage (journalier et annuel)

Profitez de ce magnifique parc tout près de chez vous!

*** Le rabais est appliqué directement sur place. Présentez-vous au Centre de découverte avec une preuve de résidence et une pièce d'identité.**



La chacunière

Vos contenants consignés peuvent faire une différence!

La Chacunière invite les citoyens et citoyennes à participer à sa collecte de bouteilles et de canettes vides tout au long de l'année. Les sommes recueillies permettent de financer des activités pour les locataires de notre établissement.

- **Située au 3419, chemin d'Oka, à Saint-Joseph-du-Lac, La Chacunière offre des appartements supervisés pour des adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) de niveau 1.**

Si vous demeurez dans le secteur, il nous est possible d'aller chercher vos contenants consignés.

5e groupe scout Grand moulin

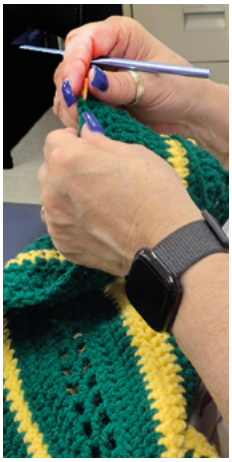
Le scoutisme est un mouvement de jeunesse reposant sur l'apprentissage de valeurs, telles que le respect, la confiance, la justice et le dépassement. Son but est d'aider le jeune individu à former son caractère et à construire sa personnalité tout en contribuant à son développement physique, intellectuel, affectif, spirituel et social. Le scoutisme vise donc le développement intégral des jeunes.

Le 5e groupe scout Grand Moulin couvre les villes de Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet et Oka.

- **Activités de plein air**
  Survie et orientation en forêt, randonnée en montagne, canot, escalade, etc.
- **Activités hivernales et estivales**
- **Activités de réflexion et jeux d'équipe**
- **Activités communautaires**
  Coup de pouce aux organismes, mobilisation citoyenne, etc.
- **Camps d'été et d'hiver**

INFORMATIONS :
Jean Côté • 514 730-3398 • info@5escoutgrandmoulin.org
5escoutgrandmoulin.org

Communautaires






Le Cercle de Fermières

Voici nos événements de l'hiver 2027 :

- **Première réunion de l'année 2027 : le mercredi 10 février à 19 h, au 95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac.**
  Vous pouvez assister à une réunion sans être membre, et ainsi prendre connaissance de nos activités et rencontrer nos membres. Bienvenue à toutes les dames de 14 ans et plus.
- **À partir de février, nos réunions mensuelles le 2e mercredi du mois.**
  Des ateliers de diverses techniques (couture, broderie, crochet, tricot, ''punch needle'' et plus), sont offerts à nos membres chaque mois. Nous offrons des ateliers d'artisanat pour les jeunes de 8 à 13 ans.
- **Le samedi, une fois par mois de 10 h à 11 h 30.**
  Pour informations: Marielle Guillemette clph.mg@gmail.com
- **Un jeudi soir sur deux (19 h à 21 h), et tous les vendredis matins (10 h à 14 h)**, nos fameuses tricothérapies qui réunissent celles qui désirent apporter leur projet personnel, échanger, placoter, demander conseils à nos expertes.

Pour nos fermières le tissage est très populaire, débutantes ou avancées, vous trouverez nos métiers qui n'attendent que vous.

Une partie très importante de notre mission est notre implication dans nos actions communautaires et œuvres caritatives : Fondation OLO, Mira, Préma Québec, ACWW, et l'implication auprès des autres organismes de notre municipalité.

Suivez nous sur notre groupe Facebook (Cercle de fermières Saint-Joseph-du-Lac) ouvert à tous.

POUR INFORMATIONS :
Colette Bordeleau, présidente, 514-435-8413
bordeleaucolette@gmail.com

Comité d'Action Sociale
SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1028- A, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac

HEURES D'OUVERTURE

Jeudi : 13 h – 20 h
Vendredi : 10 h – 16 h

MAINTENANT OUVERT
TOUS les samedis de 10 h à 14 h

Vous voulez faire une différence?

Impliquez-vous comme bénévole! Nous cherchons des bénévoles durant nos heures d'ouverture. L'atmosphère est agréable, vous ferez de belles rencontres en plus de faire une différence dans la communauté.

Contactez-nous 450 473-2440

Articles acceptés
(Articles en bon état)

- Vêtements
- Articles de maison
- Articles de sport
- Livres
- Jouets
- Petits appareils électroniques

Tous les profits sont remis au C.A.S pour venir en aide aux Josephoises et Joséphois en situation de précarité.

Merci de déposer PROPREMENT vos articles dans les bacs et les vêtements (dans des sacs) à l'intérieur des cloches bleues.





Session hiver

12 semaines → Dès le 11 janvier

Inscription :

Résidents : 7 au 9 décembre
Tous : 10 et 11 décembre

Inscription via Sport-Plus en suivant le lien vers le code QR, ou en personne à l'hôtel de ville.

- 25 % sur la 2e inscription dans la même famille (ne s'applique pas aux non-résidents)
- Non-résident : 50 % supplémentaire au coût du cours
- Frais de retard (Inscription après la période) : 20 $
- Aucun remboursement ne sera accepté après le 2e cours, sauf sur présentation d'un billet médical.

Coût :

Enfants : 85 $
Adultes : 110 $

***Certaines exceptions s'appliquent**

Pour plus de détails :

loisirs@sjdl.qc.ca
450-623-1072 poste 232

0-5 ans

ATELIER BOUGEOTTE (18 mois à 2 ans) *10 semaines*	Dimanche, 9 h – 9 h 45
ATELIER BOUGEOTTE (3 à 5 ans) *10 semaines*	Dimanche,10 h – 10 h 45
MINI-GYM (3-4 ans)	Samedi, 8 h 15 – 9 h
PILATES (parent-enfant) NOUVEAUTÉ	Mardi, 10 h 45 – 11 h 45

5-14 ans

ANIMATION 2D (8-14 ans) *8 semaines*	Jeudi, 18 h 30 – 19 h 30
BADMINTON LIBRE (parent-enfant)	Lundi, 18 h 30 – 20 h 15
COSOM (6-8 ans)	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30
COSOM (9-14 ans)	Mardi, 19 h 30 – 20 h 30
COURS DES PETITS CUISTOTS (débutant) (9-12 ans)	Mercredi, 18 h 30 – 20 h
COURS DES PETITS CUISTOTS (intermédiaire) (9-12 ans)	Jeudi, 18 h 30 – 20 h
GYMNASTIQUE (5-6 ans)	Samedi, 10 h 15 – 11 h 15
GYMNASTIQUE (5-6-7 ans)	Samedi, 11 h 30 – 12 h 30
GYMNASTIQUE (débutant) (7 ans et +)	Samedi, 12 h 45 – 13 h 45
GYMNASTIQUE (intermédiaire) (7 ans et +)	Samedi, 14 h – 15 h 30
PARKOUR (8-14 ans)	Mardi, 19 h – 20 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h 30
TAEKWONDO (intermédiaire et avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi, 10 h 30 – 12 h





15 ans et +

BADMINTON LIBRE	Lundi, 20 h 15 – 22 h
DANSE EN LIGNE COUNTRY (débutant	Lundi, 18 h 30 – 19 h 30
DANSE EN LIGNE COUNTRY (débutant et intermédiaire)	Lundi, 19 h 45 – 20 h 45
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 18 h 30 – 20 h 15
PICKLEBALL LIBRE	Mercredi, 20 h 15 – 22 h
PICKLEBALL LIBRE	Jeudi, 18 h 30 – 20 h 15
PICKLEBALL LIBRE	Jeudi, 20 h 15 – 22 h
HIIT PILATES	Lundi, 19 h – 20 h 15 Mercredi, 19 h – 20 h 15
PILATES	Mercredi, 20 h 15 – 21 h 15
PILATES ET ÉTIREMENTS	Mardi, 9 h 30 – 10 h 30
TAEKWONDO (débutant)	Lundi et mercredi, 18 h – 19 h Samedi, 9 h – 10 h 30
TAEKWONDO (intermédiaire – avancé)	Lundi et mercredi, 19 h – 20 h 30 Samedi 10 h 30 – 12 h
YOGA	Lundi, 20 h 30 – 22 h Mardi, 14 h – 15 h 30 Vendredi, 13 h – 14 h 30
ZUMBA	Mardi, 18 h 30 – 19 h 30



50 ans et +

MISE EN FORME 50+	Mardi, 13 h – 14 h
MISE EN FORME 50+	Vendredi, 12 h – 13 h
MISE EN FORME 60+	Mercredi, 11 h – 12 h
YOGA SUR CHAISE	Lundi, 9 h 30 – 10 h 30
YOGA SUR CHAISE	Lundi, 14 h – 15 h
YOGA SUR TAPIS	Lundi, 10 h 45 – 11 h 45
YOGA ET PRÉVENTION DES CHUTES	Mercredi, 13 h – 14 h



Le cours auquel vous désirez vous inscrire est à pleine capacité?

Il est primordial de vous inscrire sur la liste d'attente. Seuls les gens figurant sur la liste d'attente seront contactés si de nouvelles plages horaires sont rendues disponibles.

Entente intermunicipale

Activités offertes dans l'entente - Hiver 2027

Cours	Âge	Horaire	Coût	Nb. sem.	Début session	Lieu
DEUX-MONTAGNES						
CIRQUE Parent-enfant	3 à 7 ans	GR1 : Samedi, 8 h 30 à 9 h 30 GR2 : Samedi, 9 h 30 à 10 h 30	110 $	8	23 janvier	Aréna Olympia
CIRQUE Groupe des petits	4 à 6 ans	Samedi, 10 h 30 à 11 h3 0	110 $	8	23 janvier	Aréna Olympia
CIRQUE Ado/adultes	14 ans et +	Vendredi 19 h à 20 h 30	125 $	8	22 janvier	Aréna Olympia
CIRQUE AÉRIEN Intermédiaire	12 ans et +	Samedi 11 h 30 à 13 h 30	195 $	8	23 janvier	Aréna Olympia
CIRQUE AÉRIEN Débutant	7 à 12 ans	Samedi 13 h 30 à 15 h	175 $	8	23 janvier	Aréna Olympia
CIRQUE	7 à 12 ans	GR 1: Vendredi 17h30 à 19h GR 2: Samedi 15 h à 16 h 30	150 $	8	22 janvier	Aréna Olympia
PASTEL SEC	18 ans et +	Jeudi 13 h 30 à 15 h	225 $	9	14 janvier	Petite École Jaune
ESPAGNOL Niveau 3 - Avancé	18 ans et +	Jeudi de 13 h à 15 h	170 $	9	14 janvier	Petite École Jaune
SAINT-JOSEPH-DU-LAC						
ANIMATION 2D	8 à 15 ans	Jeudi 18 h 30 à 19 h 30	195 $	8	14 janvier	Centre Sainte-Marie
YOGA ET PRÉVENTION DES CHUTES	60 +	Mercredi 13 h à 14 h	110 $	12	13 janvier	Pavillon Jean-Claude-Brunet
COURS DES PETITS CUISTOTS Débutant	9-12 ans	Mercredi 18 h 30 à 20 h	85 $	8	13 janvier	Centre Sainte-Marie
COURS DES PETITS CUISTOTS Intermédiaire	9 à 12 ans	Jeudi 18 h 30 à 20 h	85 $	8	14 janvier	Centre Sainte-Marie
POINTE-CALUMET						
DESSIN	8 à 12 ans	Dimanche 9 h 30 à 10 h 30	84 $	12	17 janvier	Centre C. A.-Cousineau (Salle polyvalente)
ATELIER CRÉATIF	4 à 7 ans	Dimanche 11 h à 12 h	84 $	12	17 janvier	Centre C. A.-Cousineau (Salle polyvalente)
K-POP	6 à 9 ans	Samedi 9 h 30 à 10 h 30	84 $	13	16 janvier	Centre C. A.-Cousineau (Gymnase)
HIP HOP	6 à 9 ans	Samedi 10 h 30-11 h 30	84 $	13	16 janvier	Centre C. A.-Cousineau (Gymnase)
HIP HOP	6 à 9 ans	Samedi 10 h 30-11 h 30	84 $	13	16 janvier	Centre C. A.-Cousineau (Gymnase)

Entente intermunicipale

Cours	Âge	Horaire	Coût	Nb. sem.	Début session	Lieu
SAINT-EUSTACHE						
BALADI	15 ans et +	Lundi, 20 h 00 à 20 h 55	127,15 $	15	25 janvier	Centre Rivière-Nord
BALLET CLASSIQUE Avancé et pointes	12 à 17 ans	Dimanche, 11 h 30 à 12 h 45	158,94 $	15	24 janvier	Centre Rivière-Nord
BALLET CLASSIQUE Débutant - Adultes	15 ans et +	Mardi, 19 h à 19 h 55	127,15 $	15	26 janvier	Maison du Citoyen
BALLET CLASSIQUE Débutant	6 à 6 ans	Dimanche, 10 h 30 à 11 h 25	158,94 $	15	24 janvier	Centre Rivière-Nord
CHANT CHORAL	8 à 12 ans	Dimanche, 9 h à 9 h 55	127,15 $	15	31 janvier	Maison du citoyen
DANSE EXPLORATIVE	30 ans et +	Mardi, 19 h à 19 h 55	127,15 $	15	24 janvier	Complexe aquatique
DANCEHALL	18 ans et +	Dimanche, 12 h 15 à 13 h 10	127,15 $	15	24 janvier	La petite église
DESSIN ET PEINTURE Enfants	7 à 12 ans	Dimanche, 9 h à 10 h 25	141,38 $	15	31 janvier	Maison du citoyen
DESSIN ET PEINTURE Ados-Adultes	13 ans et +	Jeudi, 17 h à 18 h 55	188,50 $	15	28 janvier	Maison du citoyen
HIP-HOP adultes	15 +	Jeudi 20 h à 20 h 55	127,15 $	15	28 janvier	Centre Rivière-Nord
INITIATION À LA DANSE	4 à 5 ans	Samedi 8 h 45 à 9 h 40	127,15 $	15	9 janvier	Centre Rivière-Nord
INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE	16 +	Mardi 19 h à 21 h	124,30 $	8	26 janvier	Maison du citoyen
JAZZ ET COMÉDIE MUSICALE Débutant	6 à 9 ans	Samedi 11 h à 11 h 55	127,15 $	15	9 janvier	Centre Rivière-Nord
OKA						
Breakdance	6 à 10 ans	Lundi 18 h à 19 h	75 $	12	18 janvier	Centre communautaire
Breakdance	11 à 16 ans	Lundi 19 h à 20 h	75 $	12	18 janvier	Centre communautaire
Pré-danse	2 à 5 ans	Samedi 9 h à 10 h	75 $	12	16 janvier	Place citoyenne
Pré-danse	2 à 5 ans	Samedi 11 h à 12 h	75 $	12	16 janvier	Place citoyenne

Modalités d'inscription et de remboursement

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

→ **Nous vous suggérons de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir plus de renseignements.**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC
→ 450 623-1072, poste 232
loisirs@sjdl.qc.ca

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
→ 450-974-5001, poste 5173

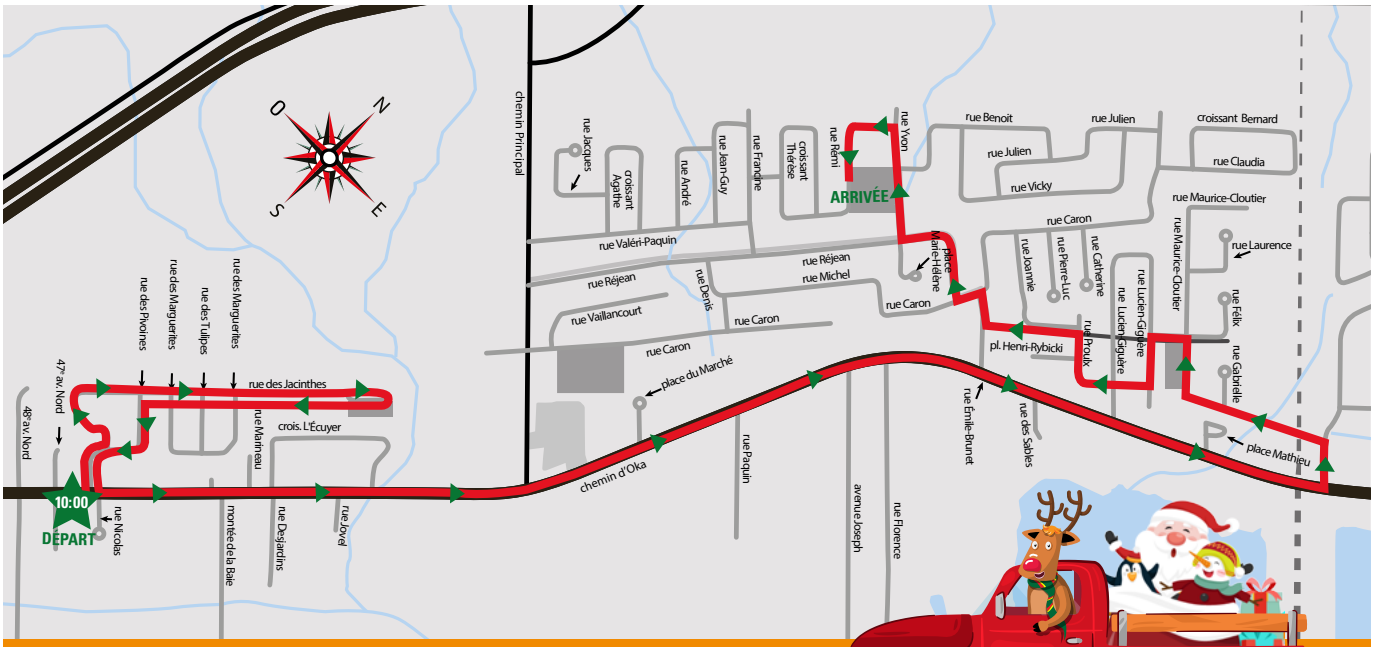
VILLE DE DEUX-MONTAGNES
→ 450 473-2796, poste 4225
loisirs@ville.deux-montagnes.qc.ca

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
→ 450 472-7310, poste 145
loisirs@vsmsll.ca

MUNICIPALITÉ D'OKA
→ 450 479-8333, poste 229

MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET
→ 450 473-5930, poste 229
directionloisirs@pointe-calumet.ca

Événements municipaux



Défilé du temps des fêtes

Samedi 12 décembre, 10 h à midi

Venez rencontrer le Père Noël à la fin du parcours, au parc Jacques-Paquin.



Après-midi Chocolat chaud

Quand?
Le 30 janvier 2026
de 13 h à 16 h

Lieu :
Parc Paul-Yvon-Lauzon

Au programme :
- Sculpture sur glace
- Tour de calèches
- Auto tamponneuses
- Jeux gonflables
- Et plus!

Pavillon Benjamin-Lepage

Horaire d'ouverture :

- **Jeudi 16 h à 20 h**
- **Vendredi 16 h à 21 h**
- **Samedi 13 h à 21 h**
- **Dimanche 13 h à 20 h**

Un nouveau calendrier des activités est publié chaque mois!

Restez à l'affût de nos prochaines activités en nous suivant sur nos réseaux sociaux!

Événements municipaux



Patinage musical

Tous les vendredis du mois de janvier et de février.
Parc Jacques-Paquin, dès 17 h. (Si la météo le permet)

THÉMATIQUES MUSICALES :

8 janvier — Fièvre du disco
15 janvier — Années 80
22 janvier — Rock
29 janvier — 100 % Québécois
5 février — Latine
12 février — Les plus belles chansons d'amour
19 février — Pop de l'heure
26 février — Country

Relâche scolaire ACTIVITÉS GRATUITES!

→ Programmation complète et détails à venir. Restez à l'affût!





Classique hivernale Desjardins

Samedi 13 février,
13 h à 15 h.
Parc Jacques-Paquin

Sortez vos patins et venez vous amusez dans cet événement 100 % glace.

Concours d'habiletés, match amical, et plusieurs surprises!

Ateliers ponctuels

0-5 ans

Éveil à la lecture

Chaque premier lundi du mois

Un moment privilégié pour découvrir le plaisir de la lecture en famille!

- Pour les enfants de 0 à 5 ans
- Activité parent-enfant



5-14 ans

LE DÉFI DE LÉONARD DE VINCI :

Autos de course, engrenages et robots lego

Samedi 20 mars 2027

Plongez dans l'univers fantastique et fascinant de Léonard de Vinci et relevez de véritables défis d'inventeurs! Les jeunes seront invités à imaginer et construire des autos de course, des systèmes d'engrenages et des robots LEGO, tout en découvrant les principes de la mécanique et du mouvement.

À travers différents défis de construction, ils devront expérimenter, tester leurs créations, résoudre des problèmes et améliorer leurs inventions. Une activité dynamique qui combine LEGO, mécanique, créativité et ingénierie, où chaque participant pourra développer son imagination et son ingéniosité tout en s'amusant dans l'univers extraordinaire des inventions.

- Heure : 9 h à 10 h 15
- Âges : 7 à 13 ans
- Maximum de 20 participants.



Tirage de Noël

Du 23 novembre au 16 décembre

Cette année encore la bibliothèque organise son concours de dessin.

- Apporte-nous ton plus beau dessin de Noël pour courir la chance de remporter un panier cadeau !



LE RETOUR DE LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Écris ta lettre au Père Noël

Du 23 novembre au 16 décembre

- Écrivez votre lettre au Père Noël et déposez là dans la boîte aux lettres spéciale à la bibliothèque pour qu'elles voyagent jusqu'au pôle Nord!
- Une fois la réponse du Père Noël prête, la lettre pourra être récupérée directement au comptoir de la bibliothèque.

Alors, à vos stylos et venez écrire vos vœux les plus fous!



Ateliers ponctuels

5-14 ans

Fabrique ton toutou

Dimanche 21 février 2027

Venez découvrir une activité ludique où les enfants personnalisent leur propre Toutou en le remplissant de mousse et en ajoutant un cœur magique pour faire un vœu. Ils choisiront un modèle, habilleront leur Toutou et pourront le décorer. L'animation inclut la lecture d'une histoire inspirante pour stimuler leur imagination. Chaque enfant termine en prononçant un "Serment" pour prendre soin de son Toutou.

Une expérience créative et mémorable!

- Lieu : Pavillon Jean-Claude-Brunet
- Groupe 1 : 9 h 00
  Groupe 2 : 9 h 55
  Groupe 3 : 10 h 50
  Groupe 4 : 11 h 45
- Résident : 35 $ – Non-résident : 52,50 $
- Places limitées, inscription obligatoire via Sport-Plus



Atelier de décoration de beignets parents/enfants

Samedi 27 février, dès 10 h

Venez partager un moment gourmand et amusant en famille lors de votre atelier de décoration de beignets! Petits et grands pourront laisser aller leur créativité en personnalisant leurs beignets avec une variété de glaçages, de garnitures et de décorations. Une activité sucrée à savourer ensemble!

- Cuisine collective : 95, chemin Principal (Centre Ste-Marie)
- Enfants de 3 à 8 ans
- Résidents : 25 $ – Non-résidents : 37,50 $
- Inscription obligatoire via Sport-Plus



15 ans et +

Atelier de mixologie

Samedi 6 février, dès 14 h

Découvrez les bases de la mixologie lors d'un atelier convivial et interactif! Un menu de cocktails vous sera remis sur place afin que vous puissiez choisir les deux créations que vous souhaitez réaliser selon vos goûts et vos préférences. Des mocktails (cocktails sans alcool) sont également proposés pour ceux qui le désirent. Tout est inclus : verrerie, alcools, outils et ingrédients.

- Cuisine collective : 95 chemin Principal (Centre Ste-Marie)
- Résidents : 50 $ – Non-résidents : 75 $
- Inscription obligatoire via Sport-Plus



Inscription aux ateliers sur Sport-Plus

Bibliothèque municipale

MA BIBLIO À MOI
Quand je veux où je veux.

Horaire régulier

DIMANCHE ET LUNDI : FERMÉS

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 h à 20 h	9 h à 16 h	9 h à 20 h	9 h à 16 h	9 h à 15 h

Les suggestions de Sophie, votre responsable de la biblio!

LIVRES POUR ADULTE :



Un si beau couple

de Leslie Wolfe

Amanda et Paul forment un couple parfait en apparence, jusqu'à ce qu'un drame bouleverse leur vie. Entre secrets, mensonges et apparences à préserver, ils devront tout faire pour protéger leur couple, quitte à franchir certaines limites.



Le murmure des Bombes

de Marthe Laverdière

En 1938, Adrien, fils de notaire, mène une vie insouciante, tandis que Jérôme, fils de fermier, se prépare à affronter les conséquences de la guerre qui menace l'Europe. Lorsque la conscription se profile, leurs destins prennent des chemins inattendus



Promets-moi le bonheur

de Sandra Verilli

Cameron, père célibataire depuis sept ans, peine à gérer sa fille adolescente et ses responsabilités. Alexandra, enseignante déçue par l'amour, a mis sa carrière de côté. Leur rencontre pourrait bien changer leur vie. Toute cette série est un véritable coup de cœur.

LIVRES POUR ADO :



La mémoire d'Aglaé tome 1 mensonge

de Marilou Addison

En entrant au secondaire, Aglaé tente de cacher sa différence et ses secrets. Mais dans cette école, elle n'est pas la seule à dissimuler la vérité.

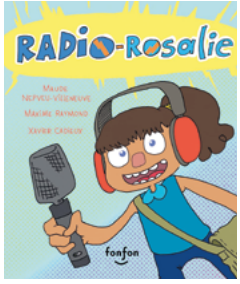


Chanson d'horreur

de Jonathan Reynolds

Après l'accident de Guillaume, Nathalie rejoint son groupe comme bassiste. Mais lorsqu'elle reçoit une chanson mystérieuse accompagnée de menaces de mort, son quotidien bascule dans l'angoisse.

LIVRE JEUNESSE :



Radio-Rosalie

de Maude Nepveu-Villeneuve

Bienvenue à Radio-Rosalie, où nouvelles, entrevues et chansons s'enchaînent dans une émission complètement déjantée et pleine d'humour!



Hôtel de ville

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

facebook.com/saintjosephdulac @municipalitesjdl

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30 • Vendredi : 8 h à 12 h

Urgences voirie, aqueduc et égout

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE

T. 450 974-5300

Pavillon Jean-Claude-Brunet

71, rue Clément, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Pavillon Benjamin-Lepage

205, rue Maurice-Cloutier, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

Cuisine collective

95, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

cuisine@sjdl.qc.ca

Bibliothèque municipale

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

T. 450 623-1072 poste 267 • biblio@sjdl.qc.ca

Régie de police

T. 450 473-4686

Urgence

9-1-1

Écocentre

4085, chemin d'Oka